



PROCÈS VERBAL

Réunion du Comité Directeur Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Lège-Cap Ferret

Vendredi 3 septembre 2021 à 18h00
Bureau des Associations Lège Bourg – 33950 Lège Cap-Ferret

[Retour Sommaire](#)

MEMBRES PRESENTS

NOM Prénom	État
CARBONNIERE Francis	Présent
COLLEDANI Fred	Présent
LENCOU Pascal	Présent
MERLE-GOMEZ Jules	Présent
TROQUE Pascal	Présent

INVITÉS

NOM Prénom	État
DOUAY Sébastien	Présent
CHEMINAUD Julien	Présent
MAZAT Damien	Présent
MEYFRET Raphy	Présent
TESTARD Sam	Absent excusé

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

NOM Prénom	État
CORNUAUD Nicolas	Absent excusé

MEMBRES ABSENTS

NOM Prénom	État

MEMBRES REPRESENTES

NOM Prénom	Représenté par NOM Prénom
CORNUAUD Nicolas	LENCOU Pascal

PIECE(S) JOINTE(S)

[Retour Sommaire](#)

- Pièce n°1 : Projet Associatif, Éducatif et Sportif version du 17 février 2021 ;
- Pièce n°2 : Présentation « La Swimming Poule » ;

Le bilan comptable de l'Exercice budgétaire 2020 et de l'Exercice en cours (2021), présentés en séance, ne sont pas diffusés.

SOMMAIRE

MEMBRES PRESENTS	1
INVITÉS.....	1
MEMBRES ABSENTS EXCUSES.....	1
MEMBRES ABSENTS.....	1
MEMBRES REPRESENTES.....	1
PIECE(S) JOINTE(S).....	2
SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	2
ORDRE DU JOUR.....	2
COMPTE-RENDU	3
1. Délibération n°1 : Composition du Comité Directeur - Candidatures Cadres et Dirigeants :.....	3
2. Délibération n°2 : Bilan d'activité 2020/2021 :.....	5
3. Délibération n°3 : Bilan comptable Exercice 2020 (clôturé), Exercice en cours (2021) et prévisions budgétaires :.....	6
4. Délibération n°4 : Bilan École Estivale saison 2021 et perspectives 2022 :.....	7
5. Délibération n°5 : Perspectives activités 2021/2022 :.....	8
6. Délibération n°6 : Prévention des Noyades – Aisance Aquatique – Bassin de Proximité :.....	12
QUESTIONS DIVERSES	13
PROCHAINES REUNION	13

PREAMBULE

[Retour Sommaire](#)

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et les avoir remerciées de leur engagement renouvelé, Fred COLLEDANI ouvre la séance et fait le point des membres et invités présents, excusés ou absents et des procurations reçues. Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

[Retour Sommaire](#)

Fred COLLEDANI rappelle l'ordre du jour prévisionnel établi de concert avec les membres du Comité Directeur :

1. Délibération n°1 : Composition du Comité Directeur - Candidatures Cadres et Dirigeants ;
2. Délibération n°2 : Bilan d'activité 2020/2021 ;
3. Délibération n°3 : Bilan comptable Exercice 2020 (clôturé), Exercice en cours (2021) et prévisions budgétaires ;
4. Délibération n°4 : Bilan École Estivale saison 2021 et perspectives 2022 ;
5. Délibération n°5 : Perspectives activités 2021/2022 ;
6. Délibération n°6 : Prévention des Noyades – Aisance Aquatique – Bassin de Proximité ;
7. Questions diverses :
 - a. Forum Associations ;
 - b. Date AG 2021 ;
 - c. Boutique Web ;
 - d. Dispositif Pass'Sport.

COMPTE-RENDU

Délibération n°1 : Composition du Comité Directeur - Candidatures Cadres et Dirigeants :

[Retour Sommaire](#)

Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour intégrer le Comité Directeur du Club.

Les notions règlementaires ainsi que les conditions requises pour pouvoir être membre de cette instance sont rappelées ci-après :

Une Association Loi 1901 est constituée de 3 pouvoirs décisionnels :

- **L'Assemblée Générale** : Seul organe décisionnel reconnu légalement, l'AG est souveraine et définit, par la prise de « Résolutions », les axes politiques et stratégiques qui régissent notre structure. Cette Assemblée d'adhérents obligatoirement annuelle n'est généralement pas le lieu de débats, elle vote « Pour » ou « Contre » les dossiers qui lui sont présentés (Bilans, perspectives,). Ce temps règlementaire peut être également un moment d'échange et de convivialité ;
- **Le Comité Directeur** (ou Conseil d'Administration) : Instance délibérante reconnue statutairement. Conformément à nos Statuts, les membres du Comité Directeur sont élus, par l'AG, sur proposition du Président. Cet organe de travail est le lieu de tous les débats afin de définir la Politique Générale du Club par le biais de « Délibérations » en accord avec les orientations stratégiques de l'AG. Les membres du Comité Directeur sont souvent force de proposition et permettent le développement de l'Association ;
- **Le Bureau Exécutif** : Organe décisionnel du quotidien reconnu statutairement, il est chargé d'appliquer et mettre en œuvre, au jour le jour, les décisions du Comité Directeur. Il est composé au minimum d'un Président, d'un Secrétaire Général et

d'un Trésorier issus d'un vote au sein du Comité Directeur et d'une approbation de l'AG.

Fred COLLEDANI expose les conditions requises pour être membre du Comité Directeur :

- Connaître et être en accord avec la Politique Générale du Club définie par l'AG en accord avec le Projet Associatif, Éducatif et Sportif, retranscrite au travers du Site Web et récapitulée ci-après ;
 - Promouvoir le Club et les activités de Sauvetage Côtier et de Secourisme à destination des résidents locaux Nord-Bassin, des instances et autorités locales et nationales ;
 - Former des Sauveteurs professionnels (BNSSA et PSE) et les préparer aux sélections au profit de la Commune de LCF ;
 - Animer une École de Sauvetage Côtier Estivale au profit des populations résidentes locales ;
 - Accueillir les élèves des établissements scolaires locaux sur des sessions de découverte du Sauvetage Côtier en milieu naturel lors de séquences pédagogiques les mercredis après-midi de septembre/octobre et mai/juin ;
 - Animer les Sections Sauvetage Côtier créées par le Club (ex : Adultes Loisir) ;
 - Organiser des formations SSAL et des formations de Formateur SSAL au profit des Sauveteurs professionnels qualifiés ;
- Être élu par l'AG sur proposition du Président ;
- Participer physiquement (ou en visioconférence lorsque possible) aux réunions du Comité Directeur : 1 par semestre en fonctionnement normal ;
- Participer à l'AG annuelle ;
- En cas d'empêchement (AG et CoDir), faire parvenir une procuration signée ;
- Lire les communications du Bureau Exécutif et réagir aux demandes d'avis ;
- Participer, autant que possible, aux tâches de représentation du Club et autres Manifestations (Forum des Associations, Représentation Mairie, Fête de la Mer et des Littoraux,).

Les cadres ci-après ont fait acte de candidature pour intégrer le Comité Directeur :

- Sébastien DOUAY ;
- Damien MAZAT ;
- Raphy MEYFRET ;
- Sam TESTARD.

Après présentation et discussion autour des conditions d'accès, ces diverses candidatures sont soumises au vote du Comité Directeur.

La nouvelle composition du Comité Directeur ci-après sera soumise à la validation de la prochaine Assemblée Générale :

- Francis CARBONNIERE ;
- Fred COLLEDANI ;

- Nicolas CORNUAUD ;
- Sébastien DOUAY ;
- Pascal LENCOU
- Damien MAZAT ;
- Jules MERLE-GOMEZ ;
- Raphy MEYFRET ;
- Sam TESTARD ;
- Pascal TROQUE.

Les candidatures proposées et le projet de composition du Comité Directeur ci-avant sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D1 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°2 : Bilan d'activité 2020/2021 :

[Retour Sommaire](#)

La saison 2020/2021 a permis au Club de recenser 89 licenciés et d'assurer les formations ci-après :

Formations BNSSA et PSE (FI et FC) :

- BNSSA octobre à mars : 4 candidats (Elisa, Nina, Manon, Loan) – Encadrement Jules et Valentin ;
- Stage BNSSA février 2021 : 3 candidats (Tiffanie, Elisa, Nina) – Encadrement Jules ;
- Examen BNSSA le 5 avril 2021 : 4 FI + 3 FC – Jury bénévole Fred + Pascal L. + Pascal T. + Jules ;
- FI PSE 1 : 6 candidats – Encadrement Pascal + Fred ;
- FI PSE 2 : 6 candidats – Encadrement Pascal + Fred ;
- FC PSE Lège : 31 recyclages en 3 sessions (9 Cadres +12 Ecoles Surf + 10 St Bruno) – Encadrement Pascal + Fred ;

Formation SSAL :

Session septembre 2020, 6 candidats diplômés (sous réserve FC 2021) – Session septembre 2021 (SSAL + Formateur SSAL + MAC) annulées manque d'effectif et manque de Formateurs ;

Formation Scolaires :

1 séquence pédagogique avec lycée La Sauque septembre/octobre 2020 – 8 élèves – Séquence Mai/Juin annulée cause Covid ;

Stage Préparation sélections :

3 Candidats (Elisa, Manon, Gaétan) - Encadrement Jules + Fred ;

Présentation sélections et recrutements :

5 candidats Sam (2eme saison retenu LCF), Tiffanie (non retenue), Gaétan (non retenu), Elisa (retenue Carcans), Marion (retenue Carcans).

Accompagnement Fred (Truc Vert) et Jules (Carcans).

Ce bilan est très mitigé du fait du faible nombre de candidatures et des effectifs minimum règlementaires tout juste atteints pour les PSE. Pour l'instant, nous sommes le seul organisme agréé à pouvoir dispenser ce type de prestation sur le Nord-Bassin. Malgré cela nous n'arrivons pas à drainer des candidatures, notre communication doit donc être améliorée.

Le bilan d'activité ci-avant est soumis au vote des membres du Comité Directeur. Celui-ci est : **APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D2 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°3 : Bilan comptable Exercice 2020 (clôturé), Exercice en cours (2021) et prévisions budgétaires :

[Retour Sommaire](#)

Le bilan détaillé des dépenses et recettes de l'année 2020 est présenté au Comité Directeur. Le bilan, pour la structure Club, fait apparaître un **déficit de 60,24€**.

Le bilan provisoire de l'Exercice budgétaire en cours au 3 septembre 2021 est présenté. Celui-ci est, pour l'instant, bénéficiaire mais des dépenses d'équipements sont à prévoir avant la fin de l'année.

Les documents présentés étant confidentiels, ces derniers ne sont pas diffusés. Le bilan 2020 sera présenté à la prochaine Assemblée Générale et communiqué aux autorités publiques qui en feront la demande.

Les investissements à prévoir sont les suivants :

- 2 Surf-Rescue Soft: complément parc matériels – 2000€ ;
- 2 Paddle-boards 10'6 Soft : complément parc matériels – 2000€ ;
- 2 Surf-Ski avec pagaie et housses : Développement École Estivale et Section « Adultes Loisir » - 4000€
- 2 obstacles piscine : entraînement épreuves BNSSA – 300€ ;
- Personnalisation publicitaire véhicule : communication locale dynamique – 3000€ ;
- Formation d'un Formateur de Formateurs de la FFSS – 2500€.

Le bilan comptable de l'exercice budgétaire 2020 ainsi que les prévisions d'investissement sont soumis au vote des membres du Comité Directeur. Ceux-ci sont : **APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D3 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°4 : Bilan École Estivale saison 2021 et perspectives 2022 :

[Retour Sommaire](#)

Fred COLLEDANI fait le bilan du fonctionnement de l'École Estivale :

L'École de Sauvetage Estivale a permis de former 35 stagiaires sur 8 semaines d'activité contre 24 stagiaires l'année précédente. On enregistre donc une progression du nombre de stagiaires sachant que l'objectif final, avec de l'encadrement bénévole, serait d'accueillir 50 à 60 stagiaires sur l'ensemble de la saison (6 à 8 stagiaires par semaine en moyenne). Au-delà de ce chiffre, il conviendra de réfléchir au recrutement d'un salarié, ce qui n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Le chiffre d'affaire brut a été d'environ 6000€ duquel il faut déduire les frais de licence FFSS (500€) ainsi que l'indemnisation des formateurs bénévoles (1500€). Le mois de juillet a été très médiocre (inférieur à juillet 2020) partiellement compensé par l'activité du mois d'août.

Le bilan financier reste donc modeste (équivalent à 2020) mais l'objectif en termes d'image et de communication est malgré tout atteint.

Environ 600 flyers ont été prélevés par la population estivante locale fréquentant la plage de l'Horizon. Des articles de journaux sont parus dans Sud-Ouest et dans la Dépêche du Bassin. L'apposition d'affiches et de flyers dans les commerces locaux ne semble pas avoir porté ses fruits. Il est également possible que la crise sanitaire et le mauvais temps relatif aient impacté défavorablement la participation à nos stages.

L'encadrement de l'École Estivale était organisé comme suit :

- **Fred** : Encadrement des séances pédagogiques et tâches administratives (non indemnisé) ;
- **Damien** (17 ans diplômé BNSSA) : Tâches techniques et logistiques et renfort pédagogique (indemnisé avec contrat bénévole) ;
- **Alexis** (15 ans non diplômé) : Tâches techniques et logistiques et renfort pédagogique (indemnisé avec contrat bénévole) ;
- **Pascal L., Julien, Raphy** : Renfort pédagogique ponctuel (non indemnisés).

Les conditions d'encadrement ont donc été tout à fait satisfaisantes pour tout le monde et ce système pourrait être reconduit pour 2022 :

- **Fred** : disponible dans les mêmes conditions ;
- **Damien** : prévoir son remplacement par un jeune BNSSA car se présente aux sélections de sauveteurs ;
- **Alexis** : disponible dans les mêmes conditions ;
- Renforts ponctuels à la convenance des cadres.

La communication autour de l'École Estivale reste insuffisante car seules les personnes venant à la plage de l'Horizon ont connaissance de notre activité. Une réflexion doit donc être menée pour l'améliorer sachant que notre cible est la population estivante résidente locale du sud de la Presqu'île. La personnalisation du véhicule 4x4 du Club va dans ce sens mais ne sera pas suffisante (Affiches, flyers, articles journaux, reportages, blogs Go Cap Ferret, réseaux sociaux,).

Au vu de la saison passée, il est proposé de compléter le parc matériel par :

- 2 surf-rescue soft ;
- 2 paddle-boards soft ;
- 4 bouées-tube ;
- 2 surf-ski ajustables : module surf-ski du « Bonnet Rouge ENS », stages de perfectionnement et section « Adultes ».

Le bilan et perspectives ci-avant sont soumis au vote des membres du Comité Directeur. Ceux-ci sont : **APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ**

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D4 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°5 : Perspectives activités 2021/2022 :

[Retour Sommaire](#)

Il est proposé de reconduire le montant des adhésions comme suit :

- Adhésion individuelle : Tarif unique de 100,00€ permettant d'obtenir la licence FFSS, l'accès aux créneaux piscine du dimanche matin (entraînement libre) et des tarifs préférentiels sur toutes nos formations et prestations ;
- Adhésion Cadres/Dirigeants/Bénévoles : 50,00€ permettant l'accès, gratuit ou avec tarifs préférentiels, à toutes les activités du Club sous réserve de participation à leur encadrement.

Les campagnes d'adhésion en ligne correspondantes sont ouvertes via le Site Web du Club. Il est rappelé que la détention d'un certificat médical de moins de 3 mois (format numérisé) est indispensable préalablement à la première adhésion en ligne puis tous les 3 ans.

Fred COLLEDANI demande à tous les cadres de faire leur adhésion en ligne via le Site Web dans les meilleurs délais et de lui faire parvenir leur chèque ou virement de 50€ dès que possible.

La fonctionnalité du paiement en ligne par carte bancaire va être remise à l'étude compte-tenu des évolutions favorables de la solution logicielle AssoConnect.

Cette saison encore, malgré le contexte sanitaire et grâce à l'engagement de Jules MERLE-GOMEZ et de Pascal LENCOU, les formations au BNSSA et au Secourisme ont pu se dérouler mais le nombre de candidats reste très faible. Ces actions doivent encore être consolidées pour pouvoir être pérennisées.

Après concertation des cadres concernés, les dispositions suivantes sont arrêtées :

1) Formation au BNSSA :

Jules part faire ses études à l'étranger et ne sera donc pas disponible pour les encadrements. Sam TESTARD a répondu positivement à notre sollicitation. La formation au BNSSA est reconduite dans les mêmes conditions que l'année passée d'octobre à mars le dimanche matin de 8h00 à 10h00 à la piscine d'Andernos (hors vacances scolaires). La session d'examen aura lieu fin mars/début avril (dimanche ou lundi) à la piscine d'Andernos. Sam TESTARD sera indemnisé dans les conditions définies par le Comité Directeur.

Les tarifs sont les suivants :

- Extérieurs : 360€ dont licence FFSS et bonnet silicone offert ;
- Adhérents : 235€ l'année de présentation aux épreuves du BNSSA ;
- Cadres non diplômés : 120€ l'année de présentation aux épreuves du BNSSA ;
- Cadres diplômés BNSSA : Accès libre avec participation à l'encadrement.

Un stage BNSSA sera également proposé pendant les vacances scolaires d'hiver aux mêmes tarifs (voir ci-dessus) pour les non inscrits et à 120€ pour les inscrits d'octobre à avril. Reste à voir l'encadrement, les dates et les créneaux piscine à réserver.

2) Formations au secourisme :

Les formations au Secourisme sont également reconduites selon les dispositions suivantes :

- Formation initiale PSE 1 : 2 week-ends en janvier/février au tarif de 250€ ;
- Formation initiale PSE 2 : 4 jours pendant les vacances scolaires de printemps ou sur 2 week-ends en avril au tarif de 250€ ;

- Une ou deux sessions de recyclage PSE (6h00) dans le courant du mois d'avril et une journée supplémentaire au profit des Écoles de Surf dans le courant du mois de mai au tarif de 62,00€ (45,00€ pour les licenciés FFSS et 35,00€ pour les adhérents).

Ces différentes sessions de Secourisme auront lieu à Lège bourg. Pascal LENCOU s'occupe d'organiser ces formations, de solliciter de l'encadrement et de communiquer les dates précises sachant qu'un effectif de 6 candidats minimum par session est requis pour pouvoir les maintenir.

S'agissant de la recherche d'autres intervenants sur ces formations, l'ensemble des cadres du Club doit se mobiliser pour aider à la recherche de Moniteurs de Secourisme qualifiés et recyclés susceptibles d'aider ou remplacer Pascal LENCOU sur cette tâche. Les cadres du Club (qualifiés PSE 2) en cours de formation de Moniteur peuvent également se positionner pour aider à l'encadrement de ces formations.

Afin de recueillir les candidatures pour l'ensemble de ces formations (BNSSA et Secourisme) et d'anticiper face à la concurrence, il est nécessaire que les sessions de formation soient ouverte très tôt sur le Site Web de la FFSS. Pascal LENCOU et Sam TESTARD se concerteront pour communiquer ces dates dans les meilleurs délais.

La formation au BNSSA peut être d'ores et déjà ouverte officiellement du dimanche 26 septembre 2021 au dimanche 3 avril 2022.

Pascal LENCOU, en sa qualité de Référent Formation, assure le suivi administratif de ces formations (contact candidats, formulaires et dossiers d'inscription, prises de licences, listings candidats, dossiers d'examen, livrets de certification,).

3) Formations SSAL :

Dans la mesure des possibilités logistiques et d'encadrement, une session SSAL et de Formateur SSAL (passerelle) sera proposée en septembre 2022 aux mêmes conditions que l'an passé.

4) Stage Milieu Naturel :

Sous réserve d'un encadrement disponible, un stage de préparation aux sélections des sauveteurs en milieu naturel sera proposé pendant les vacances de printemps aux conditions habituelles.

5) Séquences pédagogiques scolaires :

Le Club reconduit la formule de l'an passé les mercredis après-midi de septembre et octobre avec le lycée de La Sauque à La Brède. Faute d'encadrant disponible, c'est Fred COLLEDANI qui assurera l'encadrement de la séquence pédagogique d'automne sachant qu'un encadrant est recherché pour la séquence du printemps. Malgré les efforts déployés

depuis 4 ans, aucun contact positif n'a pu être établi avec les établissements scolaires du secteur (Lège et Andernos) dans la perspective d'une convention. En effet, les Associations Sportives Scolaires UNSS exigent la gratuité totale de la prestation ce qui n'est pas envisageable pour notre Club ni souhaitable pour les élèves concernés. De nouvelles démarches doivent donc être mises en œuvre en s'appuyant notamment sur les élus de ces communes en charge des établissements scolaires.

6) Section « Adultes Loisir » :

Le Club souhaiterait ouvrir une Section Sauvetage Côtier « Adultes Loisir » dont les entraînements se dérouleraient prioritairement au Grand Crohot le samedi matin. Les conditions d'encadrement et logistiques restent à définir.

7) Formation de Formateur Premiers Secours :

Le CD33 FFSS propose une formation de Formateur Premiers Secours sur plusieurs week-end d'octobre et novembre 2021. Les cadres du Club intéressés peuvent postuler. Le Club participera au financement partiel de la formation a posteriori sous réserve d'un encadrement effectif à la demande du Club (recyclage et/ou formation PSE). Le Bureau Exécutif déterminera les conditions précises de financement.

8) Formation de Formateur de Formateurs FFSS :

Fred COLLEDANI s'est porté candidat à cette formation du 3 au 12 octobre prochain à Dinard. Cette nouvelle qualification permettra au Club de disposer de l'autonomie nécessaire pour l'encadrement de ses formations. Il est proposé que le Club finance l'intégralité de la formation.

9) Convention BNSSA Union Saint Bruno :

La Section Nautique de l'Union Saint Bruno à Bordeaux a sollicité le Club dans l'éventualité d'un partenariat pour assurer la couverture administrative de leur propre formation au BNSSA et pour les formations au Secourisme. Un projet de convention a été élaboré. Celui-ci est actuellement à l'étude à l'Union Saint Bruno.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D5 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°6 : Prévention des Noyades – Aisance Aquatique – Bassin de Proximité :

[Retour Sommaire](#)

Fred COLLEDANI présente un projet d'implantation de Bassins de Proximité au profit des populations des Communes du Nord-Bassin dans le cadre d'un partenariat entre le Club de Sauvetage et la société « La Swimming Poule » dirigée par Nicolas CORNUAUD (voir présentation en pièce jointe).

L'objectif à terme serait de pouvoir proposer aux jeunes populations locales un « Parcours Aquatique Global » de 6 mois à 18 ans et plus intégrant les étapes suivantes :

- **De 6 mois à 3 ans** : Dispositif privé « Bébé Nageurs » : Bassin de proximité - Démarche privée avec implication des parents ;
- **De 4 à 6 ans** (maternelle) : Dispositif institutionnel « Aisance Aquatique Classes Bleues » (Bassin de proximité) – Sensibilisation à la prévention des risques domestiques et de noyade, au Sauvetage et au Secourisme ;
- **De 7 à 10 ans** (primaires) : Dispositif institutionnel « J'apprends à Nager » (Bassin de proximité puis piscine) – Notions de Sauvetage et de Secourisme ;
- **De 11 à 16 ans** (collège – lycée) : Dispositif à inventer « J'apprends à Sauver » Découverte du milieu naturel océanique, maniement des engins de sauvetage (palmes, bouée-tube, planche de sauvetage) et formation au secourisme (GQS - PSC) à partir de 11 ans (collège) puis perfectionnement jusqu'à 16 ans (lycée) – Initiation et perfectionnement à la compétition de Sauvetage Sportif (Surfski – Surfboat, ...) ;
- **A partir de 16/17 ans** : Formation au BNSSA et au PSE ;
- **A partir de 18 ans** : Préparation aux sélections des Sauveteurs en milieu naturel (stages intensifs et/ou SSAL) et suivi jusqu'à l'affectation au sein d'un poste de secours dédié à la surveillance des baignades ;
- **Au-delà de 18 ans** : implication du jeune diplômé dans l'encadrement des activités du Club de Sauvetage, accompagnement et parcours de professionnalisation dans le domaine des activités aquatiques (BPJEPS, ...).

Un rendez-vous auprès de l'Adjoint au Maire de Lège-Cap Ferret en charge des Associations sera sollicité afin de présenter le projet.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D6 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

QUESTIONS DIVERSES

a) Forum des Associations :

Le Forum des Associations de Lège-Cap Ferret a lieu ce dimanche 5 septembre en extérieur sur le parvis de la Mairie et sous la Halle. Les conditions d'organisation matérielles et de participation des Cadres sont arrêtées.

b) Date AG :

Après concertation des participants, l'Assemblée Générale se tiendra le **vendredi 15 octobre 2021 à 18h30**. Une salle sera réservée sur Lège Bourg si possible. Les membres du Bureau Exécutif s'occupent de préparer les convocations, les procurations, le bilan d'activité (formation) et le bilan financier.

c) Boutique Web :

Fred COLLEDANI constate et regrette le manque d'engouement des Cadres pour les effets proposés par la Boutique Web. Il fait l'historique de la mise en place de cette boutique en ligne et des choix qui ont été actés par les instances du Club. En l'absence de volontaire, c'est lui-même qui s'est occupé de la mise en place de la Boutique Web à ses frais (prospection, déplacements, achat échantillons,).

Ces effets sont vendus à prix coûtant et sont destinés représenter le Club de Sauvetage et à véhiculer son image dans le cadre de nos activités. Il serait donc important que, à défaut d'autre chose, chaque Cadre se dote au minimum d'un t-shirt aux couleurs du Club qui devra être porté pour toute activité d'encadrement ou de représentation.

d) Dispositif Pass'Sport :

Non traité en Comité Directeur

PROCHAINES REUNION

[Retour Sommaire](#)

Assemblée Générale le vendredi 15 octobre 2021 à 18h30. Le prochain Comité Directeur pourra être organisé dans le courant du printemps 2022.

Fait à Lège Cap-Ferret le 31 octobre 2021

Le Secrétaire Général
Pascal LENCOU



Le Président
Fred COLLEDANI





ENSEMBLE LUTTONS
CONTRE LA NOYADE
DES ENFANTS DE 1-4 ANS
ET
CONTRE LA SÉDENTARITÉ
DES SÉNIORS



www.laswimmingpoule.fr

CONSTAT

UN ENJEU SOCIÉTAL

-
AVEC UN TAUX DE 41%, LA NOYADE EST LA PREMIÈRE CAUSE DES ACCIDENTS
CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

-
0 - 6 ANS C'EST LA TRANCHE D'ÂGE LA PLUS TOUCHÉE PAR LES NOYADES EN
PISCINE PRIVÉE

-
LES COURS DE NATATION EN PISCINE MUNICIPALE SE FONT DÈS L'ÂGE DE 5 À 6
ANS

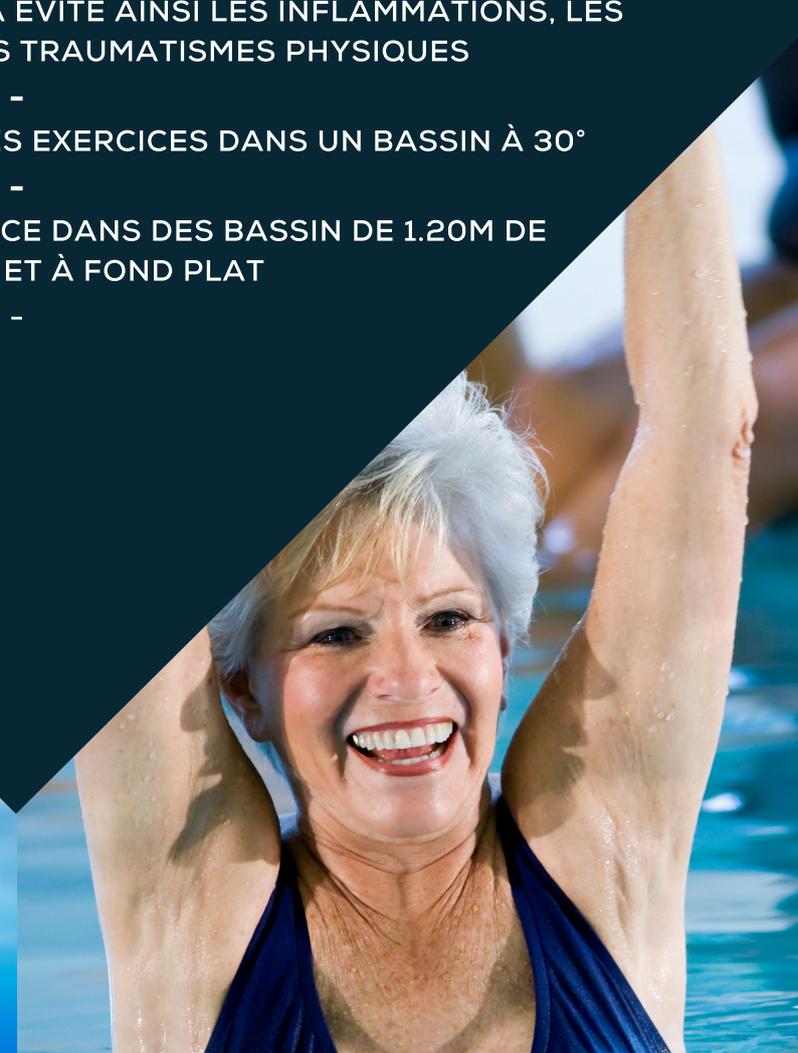
-
DANS 92% DES CAS DE NOYADE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS,
L'ENFANT N'ÉTAIT PAS SURVEILLÉ OU LA PERSONNE QUI LE SURVEILLAIT A ÉTÉ
DISTRANTE

-
POUR LES SENIORS, PRATIQUER DES EXERCICES EN PISCINE RÉDUIT LE RISQUE
DE CHUTE, AUGMENTE LA CAPACITÉ RESPIRATOIRE DE 10 À 20% ET FAIT
BAISSER LA TENSION

-
EN PISCINE, LE POIDS EST DIVISÉ PAR 3. LES TENDONS ET LES ARTICULATIONS
SONT DONC MOINS SOLLICITÉS. CELA ÉVITE AINSI LES INFLAMMATIONS, LES
CONTRACTURES ET AUTRES TRAUMATISMES PHYSIQUES

-
LES SENIORS PRÉFÈRENT FAIRE DES EXERCICES DANS UN BASSIN À 30°

-
LES SENIORS SONT EN CONFIANCE DANS DES BASSIN DE 1.20M DE
PROFONDEUR ET À FOND PLAT



LA SWIMMING POULE

LE BASSIN DE PROXIMITÉ

Conscients que cet enjeu sociétal ne peut pas être seulement relevé par le Conseil départemental, les communautés de communes et les communes, nous avons conçu, développé et construit la Swimming Poule.



VOS ADMINISTRÉS NE VONT PAS À LA PISCINE, C'EST NOTRE PISCINE QUI VIENT À EUX

- Un bassin d'environ 30m² et chauffé à 32°
- Une emprise au sol optimale, de seulement 200m² dans votre commune
- Une construction réalisée par un constructeur girondin reconnu par les collectivités locales
- Un bassin adapté à vos habitants : les bébés, les jeunes enfants, les actifs, les anciens, les personnes à mobilité réduite et les professionnels de santé
- Un lieu de vie adapté et pensé pour tous avec une Intimité respectée
- Une salle pédagogique pour sensibiliser les enfants scolarisés aux premiers secours
- Une politique de la nage en accord avec les nouvelles et futures orientations ministérielles
- Un centre bénéficiant des dernières normes de sécurité et d'hygiène
- Une activité gérée par notre équipe de maîtres-nageurs formée et pédagogique
- Une validation des niveaux 1, 2 et une aptitude à valider le niveau 3



*" Le bassin de proximité clés-en-main
c'est, pour une commune, un projet social
sans investissement ni endettement "*

Nicolas CORNUAUD - Dirigeant La Swimming Poule



LES 8 ÉTAPES DU PROJET



1

Étude du besoin
Étude du lieu
Présentation
projet



2

Accord sur
achat/location du
terrain ou du
bâtiment



3

Construction &
aménagement
du centre



4

Formation du
dirigeant du
centre



5

Mise en place &
accompagnement
du dirigeant du
centre



6

Ouverture et
inauguration du
centre



7

Programme de
formations
continues



8

-Suivi qualité,
hygiène et sécurité
-Contrôle respect
charte pédagogique

POUR VOTRE COMMUNE, UN LIEU ATTRACTIF

- **2700** cours de natation scolaire soit 15 cours pour 180 élèves / an
- **5700** cours de natation et aide à la parentalité / an
- **450** enfants sensibilisés à la noyade et dangers de l'eau / an
- **11000** cours de remise en forme / an
- **360h** de mise à disposition pour des associations diverses / an
- **600h** de mise à disposition pour divers professionnels de santé / an
- **365** contrôles qualité et sanitaire digitalisés / an



www.laswimmingpoule.fr

Nicolas CORNUAUD

nicolas@lsp.ovh

06.98.93.79.09



*ENSEMBLE LUTTONS
CONTRE LA NOYADE
DES TRÈS JEUNES ENFANTS
ET
CONTRE LA SÉDENTARITÉ
DES SÉNIORS*



www.laswimmingpoule.fr

La piscine

UN ENJEU SOCIÉTAL



www.laswimmingpoule.fr

CONSTAT

1-Les noyades

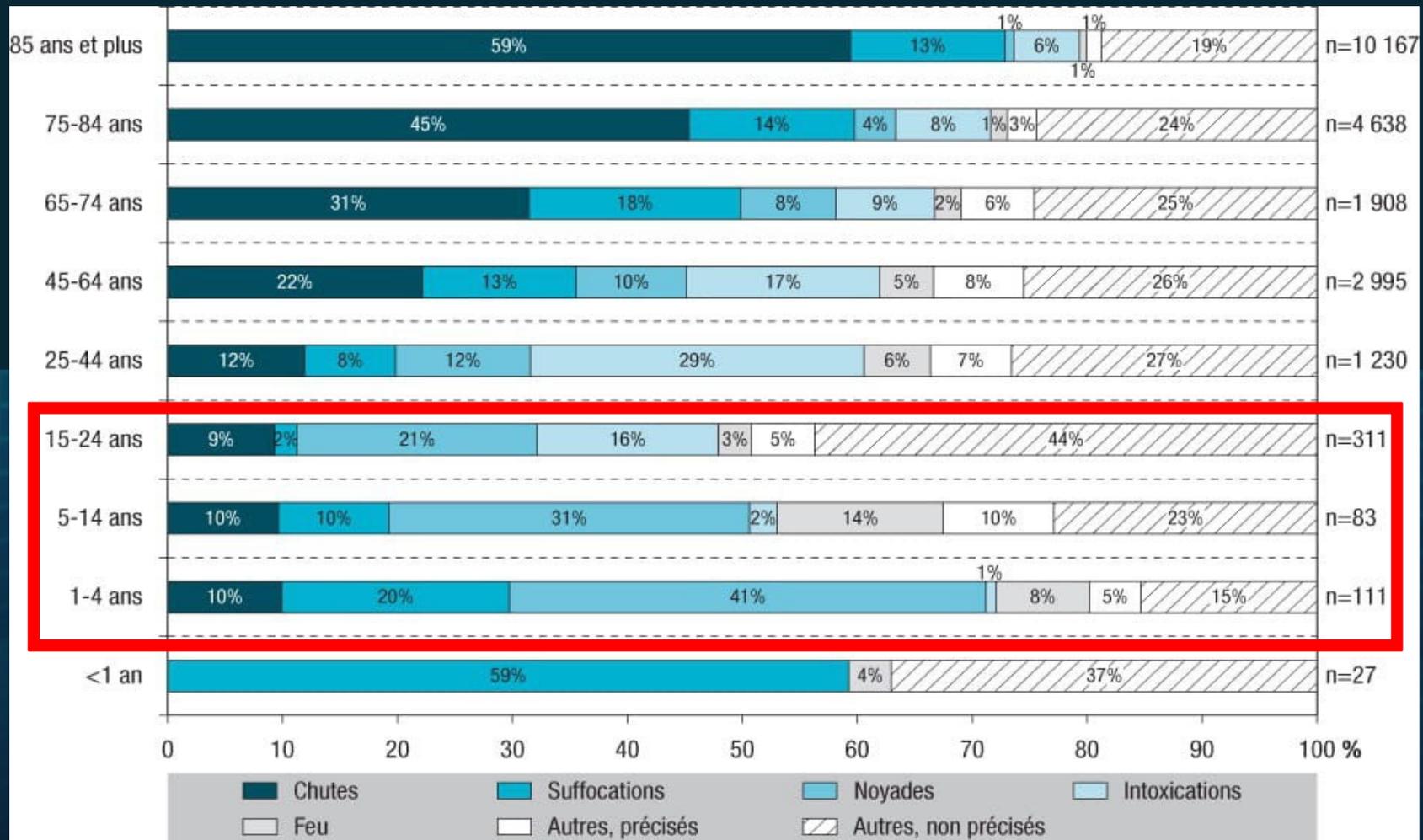




LA SWIMMING
POULE

La piscine

Accidents de vie courante



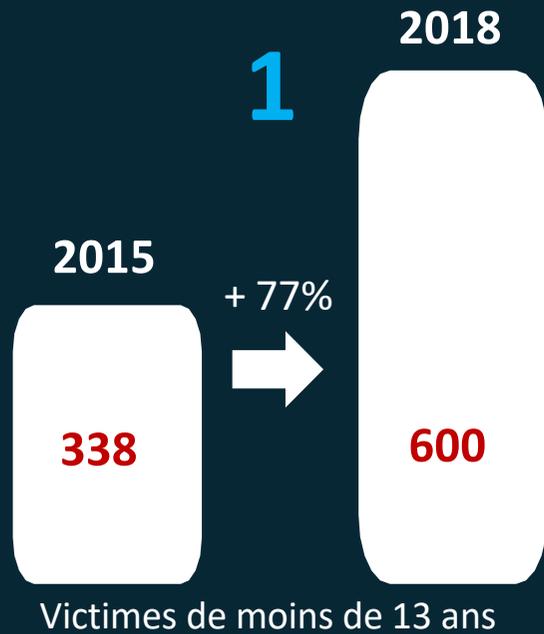
Chiffres santé publique, 2000-2012, publiés en 2017, depuis les noyades sont en constante augmentation.

La piscine



LA SWIMMING
POULE

Les 4 données qu'il faut connaître



3

1649 noyades en 365 jours
soit plus de 4 noyés par jour

2

+ 30% par
rapport à 2015

4

25 % des noyades
sont fatales

La piscine

Un fléau chez les 1- 4 ans

AVEC UN TAUX DE 41%, LA NOYADE EST LA PREMIÈRE CAUSE DES ACCIDENTS
CHEZ LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS

-

0 - 6 ANS C'EST LA TRANCHE D'ÂGE LA PLUS TOUCHÉE PAR LES NOYADES EN
PISCINE PRIVÉE

-

LES COURS DE NATATION EN PISCINE MUNICIPALE SE FONT DÈS L'ÂGE DE
5 À 6 ANS

-

DANS 92% DES CAS DE NOYADE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS, L'ENFANT
N'ÉTAIT PAS SURVEILLÉ OU LA PERSONNE QUI LE SURVEILLAIT A ÉTÉ DISTRAITE

La piscine

Des solutions existent...

Cours de natation en piscine
municipale



Cours particuliers

Natation scolaire



Sécuriser sa
piscine

Bracelet anti
chute



Brassards,
gilets

La piscine

...Mais peu adaptées

Cours de natation en piscine municipale ?

**Au mieux à partir de 5 ans
Inadaptés pour les jeunes enfants**



Cours particuliers ?

Seulement pour les propriétaires de piscine

Sécuriser sa piscine ?

Cela n'évite pas les noyades

Natation scolaire ?

Pas de piscine ou trop éloignée, coût du transport et trop d'élèves à la fois



Bracelet anti chute ?

Cela n'évite pas les noyades



Brassards, gilets ?

Cela n'évite pas les noyades

La piscine

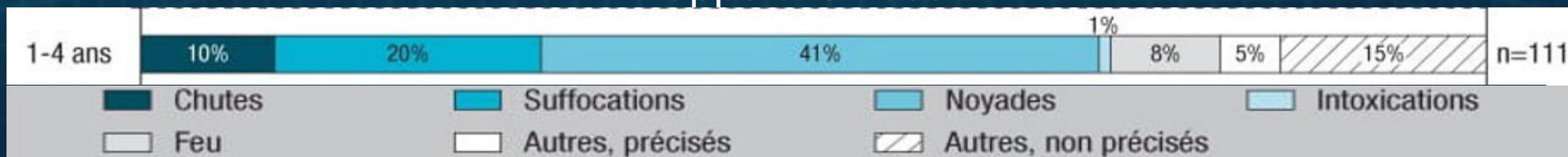
Une brèche dans l'eau

Entre l'accès au cours des bébés-nageurs et l'accès aux cours en piscine municipale, un fossé de 4 années se déroulent !

Ce fossé est la période où l'enfant découvre la motricité et devient curieux. Il apprend à marcher, à sauter, à tourner. Il a besoin de jouer et aime être dehors...

Et... il devient téméraire et n'a aucune conscience du danger

Rappelons-nous



CONSTAT

2-Le bain de jouvence





La piscine

LA SWIMMING
POULE

Un bain de jouvence chez les seniors

POUR LES SENIORS, PRATIQUER DES EXERCICES EN PISCINE RÉDUIT LE RISQUE DE CHUTE, AUGMENTE LA CAPACITÉ RESPIRATOIRE DE 10 À 20% ET FAIT BAISSER LA TENSION

-

EN PISCINE, LE POIDS EST DIVISÉ PAR 3. LES TENDONS ET LES ARTICULATIONS SONT DONC MOINS SOLLICITÉS. CELA ÉVITE AINSI LES INFLAMMATIONS, LES CONTRACTURES ET AUTRES TRAUMATISMES PHYSIQUES.

-

POUR LES SENIORS, LA PISCINE FAVORISE LES RELATIONS SOCIALES ET DIMINUE LE RISQUE D'ISOLEMENT

-

LES SENIORS PRÉFÈRENT FAIRE DES EXERCICES DANS UN BASSIN À 30°

-

LES SENIORS SONT EN CONFIANCE DANS DES BASSIN DE 1.20M DE PROFONDEUR ET À FOND PLAT



La swimming poule

Une solution à hauteur de l'enjeu



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un projet social sans investissement ni endettement

Conscients que cet enjeu sociétal ne peut pas être seulement relevé par le Conseil départemental, les communautés de communes et les communes, nous avons conçu, développé et construit la Swimming Poule.



VOS ADMINISTRÉS NE VONT PAS À LA PISCINE, C'EST NOTRE PISCINE QUI VIENT À EUX

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un projet social sans investissement ni endettement

1. Un bassin d'environ 30m² et chauffé à 32°
2. Une emprise au sol optimale, de seulement 200m² dans votre commune
3. Une construction réalisée par un constructeur girondin reconnu par les collectivités locales
4. Un bassin adapté à vos habitants : les bébés, les jeunes enfants, les actifs, les anciens, les personnes à mobilité réduite et les professionnels de santé
5. Un lieu de vie adapté et pensé pour tous avec une Intimité respectée



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un projet social sans investissement ni endettement

6. Une salle pédagogique pour sensibiliser les enfants scolarisés aux premiers secours
7. Une politique de la nage en accord avec les nouvelles et futures orientations ministérielles
8. Un centre bénéficiant des dernières normes de sécurité et d'hygiène
9. Une activité gérée par notre équipe de maîtres-nageurs formée et pédagogue
10. Une validation des niveaux 1, 2 et une aptitude à valider le niveau 3
(Codification des niveaux en annexe)





Annexe

Les classes bleues, un projet ministériel





Les classes bleues, un projet ministériel

3 expérimentations de CLASSES BLEUES

ST AIGNAN SUR CHER - 41

2854 habitants

- 6 CLASSES BLEUES
- 2 MS ; 2 GS ; 2 CP
- Écoles publiques et privées majoritairement en zones rurales fragilisées

■
**Modalité : 1 séance/jour
45mn pendant 15 jours**

- Tous les enfants de 4, 5 et 6 ans de la commune concernés
- Séances à la piscine du Camping des Cochards



- **85 élèves formés
Aisance Aquatique***
- **30 instructeurs formés
Aisance Aquatique***

CDOS LOT ET GARONNE - 47

- 5 CLASSES BLEUES
- GS et CP
- Écoles en zones rurales fragilisées

■
**Modalité : 2 séances/jour
45mn pendant 8 jours**

- Les enfants de GS et CP de 33 communes bénéficiaires de cette classe bleue
- Séances à la Base du Temple. Pension complète



- **120 élèves formés
Aisance Aquatique***

SURESNES - 92

48 565 habitants

- 26 CLASSES BLEUES
- GS

■
**Modalité : 1 séance/jour
45mn pendant 15 jours**

- 26 classes de GS
- Séances dans la piscine municipale



- **780 élèves formés
Aisance Aquatique***

* Données au 1^{er} Décembre 2019



Annexe

La codification des niveaux en piscine

Niveau 1

Le Niveau 1 s'adresse aux enfants qui ont encore besoin de matériel (frite, ceinture brassards...) pour se déplacer là où ils n'ont pas pieds.

L'objectif du niveau 1 est de rendre l'enfant autonome sur le ventre et sur le dos.

Le niveau 1 ne correspond pas à l'apprentissage d'une nage codifiée comme la brasse par exemple.

Niveau 2

Le Niveau 2 s'adresse aux enfants autonomes c'est à dire sachant se déplacer sur le ventre (en reprenant sa respiration tout seul) et sur le dos sans matériel.

Niveau 3

Le niveau 3 s'adresse aux enfants capables d'une immersion à 2 mètres de profondeur, avec ou sans l'aide de la perche, ainsi que d'une nage dorsale et ventrale d'environ 10 mètres chacune.

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Les 8 étapes du projet



1

*Étude du besoin
Étude du lieu
Présentation
projet*



2

*Accord sur
achat/location du
terrain ou du
bâtiment*



3

*Construction &
aménagement
du centre*



4

*Formation du
dirigeant du
centre*



5

*Mise en place &
accompagnement
du dirigeant du
centre*



6

*Ouverture et
inauguration du
centre*



7

*Programme de
formations
continues*



8

*-Suivi qualité,
hygiène et sécurité
-Contrôle respect
charte pédagogique*



Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Pour votre commune, un lieu attractif

2700 cours de natation scolaire soit 15 cours pour 180 élèves / an

5700 cours de natation et aide à la parentalité / an

450 enfants sensibilisés à la noyade et dangers de l'eau / an

11000 cours de remise en forme / an

360h de mise à disposition pour des associations diverses / an

600h de mise à disposition pour divers professionnels de santé / an

365 contrôles qualité et sanitaire digitalisés / an



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Notre besoin ?

Nous recherchons à acheter des terrains privés ou publics
ou
Des bâtiment privés ou publics



www.laswimmingpoule.fr

Le bassin de proximité



LA SWIMMING
POULE

Vous l'aurez compris...

« La Swimming Poule, est bien plus qu'une piscine de proximité. C'est un lieu d'intérêt public intergénérationnel »



www.laswimmingpoule.fr

Votre correspondant
Nicolas CORNUAUD



06.98.93.79.09
nicolas@lsp.ovh



www.laswimmingpoule.fr